

Objet : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 30 Mai 2017

Présents : CANRON Frédérique, DUTEURTRE Christiane, JAWORSKY Danièle, JAWORSKY Gérard, VERRIER Didier, VANDENBUSSCHE Allan, HERVY Martine, FALLET Antoine, POMPONNE Sandrine, MOTTARD Marceline

Excusés : LEVEQUE Christelle, GRAVEY Benjamin, RAGUET Nadine, SOUPIROT Olivier

Invités : GARCIA Antonin.

La séance est ouverte à 19 h.00.

Adoption Ordre du jour : Validé

Adoption du CA du 20 Avril 2017 : Quelques remarques ; l'augmentation de la FFHB est de 1€ et non 2€, le CR est à modifier.

➤ **Préparation de l'Assemblée Générale :**

- Rapport de la Secrétaire générale : Sera fait après les coupes de l'Aube
- Rapport des Commissions
 - Organisation des compétitions : B Gravey n'a pas transmis de rapport. Pour l'organisation des finalités Coupes de l'Aube, Ste Maure s'occupe des tables et des micros. L'achat des coupes et des médailles est à la charge du club ; en contrepartie, les recettes de la buvette restent au club. Le Comité indemnise les arbitres. Il sera admis 14 joueurs sur les feuilles de match. Les invitations et la communication (notamment L'Est-Eclair) seront faites par le club recevant les finalités.
 - Arbitrage : le rapport sera fait après les Coupes de l'Aube. Didier propose d'indemniser les arbitres à hauteur de 30€ au de 27€. A valider en AG. Antonin fera un bilan sur les JAJ.
 - Réclamations et Litiges : Rapport sera fait prochainement
 - CTF : Le rapport est à revoir seulement sur la présentation.
- Bilan Financier 2016
 - Dépenses : 101 900€ dont 15 000€ dû au dossier Simon
 - Recettes : 98 000€ soit un déficit d'environ 3 800 €
 - Les soldes du Livret et du Compte bancaire s'élèvent à 30 000€ environ
 - Un rendez vous devra être pris auprès des Impôts et de l'Urssaf pour les régularisations du dossier Simon.
 - La vérification du solde du compte péréquation devra être soldée pour le bilan 2017 au plus tard.
- Vœux et Projets : Pas de vœux et de projets exprimés
- Budget 2017
 - Il est de 111 000€. Ce budget tient compte d'une subvention CNDS de 31 000€. Attention en 2016, cette même subvention était de 11 500€ accordée.
 - Augmentation licences pour la saison 2017-2018 à valider en AG
 - Cotisation départementale : 0,80€ soit
 - +0.20€ pour l'aide au Centre départemental
 - +0.60 € pour la cotisation départementale
 - Les frais de secrétariat augmentent de 4 € pour passer à 156.70€ par club
 - Des échanges ont eu lieu concernant le coût des licences Dirigeants : les cotisations correspondantes seront divisées par deux. L'augmentation des tarifs du Comité ne compenseront pas les augmentations de la FFHB de 1€ et de la Ligue Grand Est de 2€ : il conviendra d'y réfléchir pour la saison 2018-2019.
- Engagements : les frais d'engagement seront identiques à ceux pratiqués la saison précédente.

➤ **Modifications des Statuts et du Règlement Intérieur** : Ils ne seront pas modifiés cette année.

➤ **Questions diverses**

- Voiture Comité : Antoine et Gérard ont pris des renseignements auprès du concessionnaire Renault. Au vu des différentes propositions, il est demandé d'établir un tableau récapitulatif de toutes les offres possibles afin que l'on puisse donner un avis plus concret.
- Conventions : toutes les conventions présentées en séance ont été validées. Toutefois, les clubs qui avaient déjà une convention l'année précédente connaissait les contraintes de ce dispositif. Bon nombre de clubs autour de la table ne connaissaient pas les échéances. Il faudra être vigilant à l'avenir pour que tout le monde soit au même niveau d'informations.

La séance est levée à 21h45,

La secrétaire Générale

Christiane DUTEURTRE

Le Président

Gérard JAWORSKY.